

PROMESSE DE VERSEMENT

Taxe d'apprentissage 2020

avant le 15 juillet 2020



Dynamisez votre capital compétences avec CESI École d'Ingénieurs

ENTREPRISE

RAISON SOCIALE

ADRESSE

CP VILLE

SIRET

Code NAF

➤ *déclare verser au titre du solde de la taxe (13%) euros*

CONTACT ENTREPRISE POUR L'ATTESTATION/REÇU DE VERSEMENT

NOM PRÉNOM

FONCTION DANS L'ENTREPRISE

TÉLÉPHONE MAIL

Fait à

Le 2020

Signature et cachet de l'entreprise



VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À



CESI ÉCOLE D'INGÉNIEURS N°UAI.....0451662M

Par chèque à l'ordre de CESI à adresser à CESI Campus Orléans, M. Arthur Foulon, 1 Allée du Titane, 45100 Orléans

Par virement : IBAN : FR76 3005 6000 9200 0020 438 - BIC : CCFRFRPP

Le versement du solde de la taxe d'apprentissage doit être envoyé entre le 1^{er} janvier et le 15 juillet 2020 dernier délai (envoi du reçu de confirmation).

Contact CESI Arthur FOULON

Email : afoulon@cesi.fr - 02

ecole-ingénieurs.cesi.fr |     



Établissement d'enseignement supérieur technique privé